

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 09/04/2026 - 16251 - 2010 B 01146 - 520 322 108 - 2CG CONSULTING

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2025

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
2cg consulting 63 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE 92130 Issy les Moulineaux France		63 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE 92130 Issy les Moulineaux	
SIRET 52032210800025			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET .

## B ACTIVITE

Activités exercées conseils Si vous avez changé d'activité, cochez la case 

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	8 239	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	

## 3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
France Ruralités Revitalisation FRR, 44 quinquies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies <input type="checkbox"/>
Bassin d'emploi à redynamiser, art 44 duodecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W 

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

## F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF <input type="checkbox"/>	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 16052025 Lieu : Issy les moulineaux Qualité : Gérante Nom du signataire : MLE AZRAN Salomé

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2025)

Si déposé néant, cochez la case

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b	2 000			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis (5)				<b>Total (a à h)</b>		2 000		
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-3 à 6 ann III au CGI) - SARL - tous les associés , - SCA - associés gérants , - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités , - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
				a titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
M AZRAN ISSAC ASSOCIE SALARIE 90 RUE G.G EBOUE 92130 ISSY LES MX	250	2024	35 325					
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

1

## BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>2cg consulting</u>				Néant <input type="checkbox"/> *						
Adresse de l'entreprise <u>63 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE 92130 Issy les Moulineaux</u>										
SIREN <u>5 2 0 3 2 2 1 0 8</u>										
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>				Durée de l'exercice précédent* <u>1 2</u>						
				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 4</u>						
<b>ACTIF</b>				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles		010	69 000		012	69 000			
	Fonds commercial *									
	Autres *		014			016				
	Immobilisations corporelles *		028	37 272		030	17 133			
	Immobilisations financières * (1)		040			042				
<b>Total I (5)</b>			044	106 272		048	17 133			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052			
		Marchandises *		060			062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	94 062		070	4 265		
		Autres* (3)		072	3 352		074	3 352		
	Valeurs mobilières de placement		080	15 082		082	15			
	Disponibilités		084	17 534		086	17 534			
	Charges constatées d'avance*		092			094				
	<b>Total II</b>			096	114 963		098	4 265		
	<b>Total général (I + II)</b>			110	221 235		112	21 398		
<b>PASSIF</b>						Exercice N 1		NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	3 000				
	Écarts de réévaluation				124					
	Réserve légale				126	300				
	Réserves réglementées*				130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131			132				
	Report à nouveau				134	130 744				
	Résultat de l'exercice				136	4 747				
	Subventions d'investissement				137					
	Provisions réglementées				140					
	<b>Total I</b>					142	138 791			
Provisions pour risques et charges					<b>Total II</b>	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	2 635				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	13 386				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	18 031		172	37 976			
	Comptes courants d'associés				173	6 546				
	Autres dettes				175	504				
	Produits constatés d'avance				174					
<b>Total III</b>					176	61 046				
<b>Total général (I + II + III)</b>					180	199 837				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			(5)	Prix de vente hors T V A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184	

© Sage

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT

Désignation de l'entreprise : 2cg consulting

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	69 000	402		404		406	69 000	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	26 656	462		464		466	26 656	
	Autres immobilisations corporelles	470	13 950	472		474	3 853	476	10 616	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	109 606	492		494	3 853	496	106 272	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	2 666	552	5 331	554		556	7 997	
	Autres immobilisations corporelles	560	10 851	562	1 618	564	3 333	566	9 136	
TOTAL		570	13 517	572	6 950	574	3 333	576	17 133	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle											

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

© Sage

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

Désignation de l'entreprise : 2cg consulting Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations · dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	4 265	656	4 265
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL		680	682	4 265	684	4 265

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immob incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst techniques mat. et outillage	730	735
Inst générales, agencements amén div	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	25 080
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 197
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octes du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

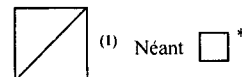
Désignation de l'entreprise		2cg consulting		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le		01012024	et clos le		31122024
				Durée en nombre de mois	
				1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>					
Effectif moyen du personnel *				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>					
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges				105	
				<b>TOTAL 1</b>	106
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
				<b>TOTAL 2</b>	144
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
				<b>TOTAL 3</b>	152
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>					
Calcul de la Valeur Ajoutée				<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	137
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)				117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	
Effectifs au sens de la CVAE *				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	du	160	au
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 5 2 0 3 2 2 1 0 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2cg consulting

ADRESSE (voie) 63 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE

CODE POSTAL 92130 VILLE Issy les Moulineaux

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	500

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MLE Nom de famille AZRAN Prénom(s) SALOME

Nom d'usage [ ] % de détention 50 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 17061977 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 90 Voie RUE GOUV GEN EBOUE

Code Postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays FR

Titre (2) M Nom de famille AZRAN Prénom(s) ISAAC

Nom d'usage [ ] % de détention 50 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 29061961 N° Département 99 Commune MARRAKECH Pays [ ]

Adresse : N° 90 Voie RUR G.G EBOUE

Code Postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays FR

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 5 2 0 3 2 2 1 0 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2cg consulting

ADRESSE (voie) 63 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE

CODE POSTAL 92130 VILLE Issy les Moulineaux

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD

**2CG CONSULTING**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**  
**AU CAPITAL DE 3 000,00 Euros**  
**SIEGE SOCIAL : 90 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE**  
**92 130 ISSY LES MOULINEAUX**  
**RCS NANTERRE 520 322 108 (2010 B 01146)**

---

**PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU**  
**30 JUIN 2024**

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide D'affecter comme suit le bénéfice net comptable soit la somme de 4 747 euros.

La somme de 747 euros sera portée au compte report à nouveau. Une somme de 4 000 euros sera affectée aux associés prélevés sur les exercices antérieurs, à titre de dividende, soit un dividende de 8 euros par parts.

L'Assemblée décide que le dividende de 8 Euros par part sera mis en paiement avant le 30 septembre 2025.

L'assemblée générale prend acte :

Qu'il a été procédé à des répartitions de dividendes aux titres des années antérieurs.

<b>Exercice clos le</b>	<b>Distribution globale</b>	<b>Dividende éligible à l'abattement de 40%</b>
<b>EXERCICE 2022</b>	<b>16 000 euros</b>	
<b>EXERCICE 2023</b>	<b>2 000 euros</b>	
<b>EXERCICE 2024</b>	<b>4 000 euros</b>	

Il convient de vous informer que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les dividendes sont soumis à la « flat tax » à hauteur de 30% du montant des dividendes brut.

Ils sont composés de 17,20% de prélèvement sociaux et de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu.

Sur option, et sous réserve du respect des conditions fixées par la loi, les associés peuvent choisir d'appliquer le barème progressif de l'impôt sur le revenu à la place du prélèvement forfaitaire de 12,80 %.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 -

*Certifié conforme à l'original*  


du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**Issy les Moulineaux**

**Le 30 juin 2025**

**La gérante**

**Mlle Azran Salomé**



2CG CONSULTING  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 3 000,00 Euros  
SIEGE SOCIAL : 90 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE  
92 130 ISSY LES MOULINEAUX  
RCS NANTERRE 520 322 108 (2010 B 01146)

---

**RAPPORT SPÉCIAL DE LA GÉRANCE**  
**SUR LES OPÉRATIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.223-19**  
**DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966**

---

Messieurs,

En application de l'article L.223-19 de la Loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention nouvelle n'est intervenue n'est intervenue au cours de l'exercice clos, le 31 décembre 2024.

**LA GÉRANCE.**

Issy les Moulineaux  
Le 30 juin 2025  
La gérante  
Mlle Azran Salomé



2CG CONSULTING  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 3 000,00 Euros  
SIEGE SOCIAL : 90 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE  
92 130 ISSY LES MOULINEAUX  
RCS NANTERRE 520 322 108 (2010 B 01146)

**RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS**

**A L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DU**

**30 JUIN 2025**

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide D'affecter comme suit le bénéfice net comptable soit la somme de 4 747 euros.

La somme de 747 euros sera portée au compte report à nouveau. Une somme de 4 000 euros sera affectée aux associés prélevés sur les exercices antérieurs, à titre de dividende, soit un dividende de 8 euros par parts.

L'Assemblée décide que le dividende de 8 €uros par part sera mis en paiement avant le 30 septembre 2025.

L'assemblée générale prend acte :

Qu'il a été procédé à des répartitions de dividendes aux titres des années antérieurs.

Exercice clos le	Distribution globale	Dividende éligible à l'abattement de 40%
EXERCICE 2022	16 000 euros	
EXERCICE 2023	2 000 euros	
EXERCICE 2024	4 000 euros	

Il convient de vous informer que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les dividendes sont soumis à la « flat tax » à hauteur de 30% du montant des dividendes brut.

Ils sont composés de 17,20% de prélèvement sociaux et de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu.

Sur option, et sous réserve du respect des conditions fixées par la loi, les associés peuvent choisir d'appliquer le barème progressif de l'impôt sur le revenu à la place du prélèvement forfaitaire de 12,80 %.

*Ce fichier est conforme à l'original.*

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**Issy les Moulineaux**  
**Le 30 juin 2025**  
**La gérante**  
**Mlle Azran Salomé**



2CG CONSULTING  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE  
AU CAPITAL DE 3 000,00 Euros  
SIEGE SOCIAL : 90 RUE DU GOUVERNEUR GENERAL EBOUE  
92 130 ISSY LES MOULINEAUX  
RCS NANTERRE 520 322 108 (2010 B 01146)

---

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE au 31/12/2024  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 30 JUIN 2025

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Annuelle, à l'effet de vous présenter un rapport sur l'évolution des affaires sociales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, de soumettre à votre approbation, le compte de résultat, le bilan de clôture de cet exercice, et son annexe, de vous demander de donner quitus à votre gérant de l'accomplissement de son mandat au cours dudit exercice, et de vous permettre de statuer sur l'affectation à donner aux résultats.

Tous les documents nécessaires à la bonne information des associés ont été mis et tenu à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires à savoir :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous précisons que les comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables.

-I-

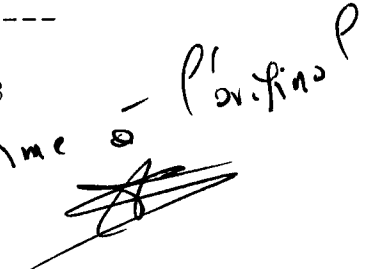
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 125 400 Euros.  
Autre produits 29 9999 euros.

Le total des diverses charges d'exploitation s'élève à 142 3835 Euros.

Ces charges comprennent :	2024
Achat de marchandises	
Achat de matières premières et provisionnements	
Variation de stock	
Autres achats et charges externes	38 167
Impôts et taxes	1 385
Rémunérations du personnel	75 427
Charges sociales	16 042
Dotations aux Amortissements	6 950
Dotations aux Provisions	4 265
Autre Charges	147

TOTAL des charges d'exploitation

142 383

*Rectifié conforme à l'original*  


Le résultat d'exploitation ressort à 13 015 euros.  
Produits financiers ressort à 0 euros  
Charges financières de 39 euros  
Charges exceptionnelles à 6 993 euros  
Impôts sur les bénéfices 1 236 euros

L'exercice se clôture par un bénéfice net comptable de 4 747 euros.

**-II-**

Le bilan 2024 totalise à son actif une somme de 199 837 euros  
1. L'actif immobilisé s'élève à 89 139 euros.

2. l'actif circulant s'élève à 110 698 euros.

Les dettes de l'entreprise se sont élevées à 37 976 euros.

Les capitaux de l'entreprise s'établissent comme suit :

	2024
Capital .....	3 000
Réserve légale.....	300
Autres réserves.....	
Report à nouveau.....	130 744
Résultat de l'exercice.....	4 747
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>138 791</b>

Nous vous proposons :

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance,  
Décide :

D'affecter comme suit le bénéfice 2024 soit la somme  
De 4 747 euros.

Une somme de 4 000 euros sera affectée aux Associés, à titre  
de dividende, soit un dividende de 8 euros par parts, et la  
somme 747 euros sera portée au compte report à nouveau.

L'Assemblée décide que le dividende de 8 euros par part sera  
mis en paiement avant le 30 septembre 2025.

L'assemblée générale prend acte :

Qu'il a été procédé à des répartitions de dividendes aux  
titres des années antérieurs.

<b>Exercice clos le</b>	<b>Distribution globale</b>	<b>Dividende éligible à l'abattement de 40%</b>
<b>EXERCICE 2022</b>	<b>16 000 euros</b>	
<b>EXERCICE 2023</b>	<b>4 000 euros</b>	
<b>EXERCICE 2024</b>	<b>4 000 euros</b>	

Il convient de vous informer que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les dividendes sont soumis à la « flat tax » à hauteur de 30% du montant des dividendes brut.

Ils sont composés de 17,20% de prélèvement sociaux et de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu.

Sur option, et sous réserve du respect des conditions fixées par la loi, les associés peuvent choisir d'appliquer le barème progressif de l'impôt sur le revenu à la place du prélèvement forfaitaire de 12,80 %.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nous vous demandons :

- De donner quitus à votre gérant pour sa gestion au cours de l'exercice 2024.
- D'approuver les résolutions soumises à votre approbation.

Restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires sur l'activité de notre société et sur les comptes et bilans de l'exercice 2024.

**LA GERANCE**

**Issy les Moulineaux**

**Le 30 juin 2025**

**La gérante**

**Mlle Azran Salomé**

